

MESURE

13

Préserver le travail en équipe

Comme le rappellent les derniers rapports sortis, le travail en équipe constitue l'un des piliers historiques du modèle ICNA et le premier fondement de nos conditions de travail.

Il ne s'agit pas d'un héritage dépassé : **le collectif est un élément essentiel de sécurité, de transmission des compétences et de sérénité opérationnelle.**

Il est d'ailleurs révélateur que, malgré des résultats très dégradés au baromètre social 2025, les notions de collectif et de travail en équipe restent parmi les rares points encore positivement identifiés.



Or depuis plusieurs années, la baisse des effectifs, les logiques de performance qui prennent le pas sur la sécurité et l'échec de la stratégie de modernisation technique fragilisent progressivement ces équilibres.

Pensant compenser durablement le sous-effectif par des gains capacitaires techniques qui ne se sont jamais concrétisés, la DSNA a progressivement ouvert la voie à une individualisation croissante de l'organisation du travail pour accroître la flexibilité.

Le Sénat et la Cour des Comptes, toujours dans la même rengaine, accusent le travail en équipe d'un manque de flexibilité malgré les évolutions et les dispositifs récents accompagnés par les signataires du protocole. **Ces mesures ont déjà affaibli le travail en équipe et les conclusions des rapports laissent désormais craindre sa remise en cause au profit de l'individualisation généralisée.**

Le travail en pôle a été instauré pour les listes 6 et au-delà. La programmation prévoit de faire travailler un pôle 4 jours sur 6, sans prévisibilité pour le contrôleur qui ne connaît ses 3 jours travaillés qu'une fois le tableau de service publié. Les contraintes horaires sont calculées de manières individuelles (1420h).

Le travail en pôle n'est pas du travail en équipe, il ne doit pas être étendu.

L'UNSA-ICNA refuse tout nouveau recul du travail en équipe. Les contrôleurs n'ont pas à subir les conséquences des erreurs de gestion des effectifs ou des choix stratégiques de l'administration.

NOS REVENDICATIONS

L'UNSA-ICNA revendique :

- Le maintien du travail en équipe partout où il est pratiqué comme principe fondamental de l'organisation du travail des ICNA.
- L'arrêt du déploiement des mesures qui visent l'individualisation.
- Des effectifs compatibles avec les objectifs de sécurité et de performance affichés.